



Petit vol à l'étalage, besoin d'aide

Par **reylive**, le **24/02/2013** à **22:21**

Bonjour,

Je suis majeur et j'ai un casier judiciaire vierge, et hier, j'ai, dans un célèbre magasin de vêtement, volé un bracelet d'une valeur de 5,90€. Je ne sais pas ce qui m'a pris, je me suis dit vu le prix et la facilité à le prendre autant tenter, j'ai extrêmement honte et je ne le referais plus c'était ma première fois.

Un vigile m'a interpellé, m'a emmené dans une pièce où il a relevé mes coordonnées et m'a fait signer un constat de vol me disant que je reconnaissais mes faits. J'ai bien entendu payé la somme de 5,90€. Le vigile était sympathique et tout s'est bien passé sans aucune hausse de parole. La police n'a pas été contactée.

Je vis encore chez mes parents, et j'aimerais savoir si je vais recevoir un courrier, car j'ai très honte et peur de leur réaction, de plus qu'est-ce que je risque ? ça me fait beaucoup stresser depuis hier, et j'aimerais être fixé

Merci beaucoup !

Par **Legalacte**, le **25/02/2013** à **11:56**

Bonjour,

Si vous avez payé la somme due, le magasin ne portera pas plainte surtout pour un montant aussi faible, donc vous ne risquez rien.

Par **Eulalie36**, le **03/03/2013** à **23:42**

Bonjour,

Il m'est arrivée à peu près la même chose ! J'ai essayé de piquer un collier moi à 6€95 dans un célèbre magasin de vêtements également qui a pour slogan "la mode à petits prix" ! Je n'ai rien signé mais j'ai payé et on ne m'a pas rendu l'article et ils ont fait la photocopie de ma pièce d'identité tout en me signalant bien qu'il y aurait un dépôt de plainte directement auprès du procureur. Je ne sais pas ce que je risque mais j'ai très peur ! Aidez moi svp, c'est la première et dernière fois que je fais ça, je m'en veux tellement.

Merci d'avance.